

BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL

GESTION – U3

SESSION 2019

Durée : 3 heures 30
Coefficient : 4

Matériel autorisé : l'usage de tout modèle de calculatrice, avec ou sans mode examen, est autorisé.

Tout autre matériel est interdit.

Documents à rendre et àagrafer avec la copie :

- annexe A.....page 15/15

**Dès que le sujet vous est remis assurez-vous qu'il est complet
Le sujet comporte 15 pages, numérotées de 1/15 à 15/15.**

RECOMMANDATIONS AUX CANDIDATS

Le sujet se compose de trois dossiers indépendants. Ils peuvent être traités dans un ordre quelconque mais une étude de cas constitue un ensemble dont il faut bien s'imprégner.

NB : bien qu'inspirées d'un cas réel, pour des raisons de confidentialité et de simplification, les données chiffrées et les mises en situation sont fictives.

BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social		Session 2019
U3 – Gestion	Code : SPE3GE	Page 1 / 15

La Clinique Sainte-Clotilde, établissement de Médecine, Chirurgie & Obstétrique (MCO), est la plus importante clinique de la Région Réunion en termes de taille avec 577 salariés et 68 médecins.

Elle prend en charge 5 pôles d'activités de soins.

- Pôle de Cardiologie interventionnelle
- Pôle de Chirurgie
- Pôle de Médecine
- Pôle d'Oncologie-Radiothérapie
- Maternité

Elle fait partie du Groupe de Santé Clinifutur, société anonyme au capital social de 1 350 000 €, ce qui en fait un des acteurs majeurs de santé publique au sein de l'Océan Indien.

La maternité a ouvert ses portes en octobre 2009. Elle accueille les patientes présentant une grossesse simple et compte actuellement 40 lits.

Suite à une enquête menée par l'ARS (Agence Régionale de Santé), sur l'île de la Réunion, il a été constaté le manque d'un service de néonatalogie. Ce service doit avoir pour objectif de prendre en charge les bébés prématurés ou souffrant d'une pathologie.

Un appel à projet (annexe 1) a donc été lancé par l'ARS auprès de tous les établissements de santé de l'île, auquel la clinique Sainte-Clotilde souhaite répondre.

Titulaire d'un BTS SP3S, vous êtes nouvellement embauché en tant qu'assistant administratif du service maternité. Madame Payet, responsable de ce service, vous demande de travailler sur le projet de création du service de néonatalogie :

Dossier 1 : complétude du dossier d'appel à projet	30 points
Dossier 2 : réponse de l'ARS à la candidature	25 points
Dossier 3 : organisation du service de néonatalogie	25 points

Annexes :

Annexe 1 : appel à projet de l'ARS	page 5
Annexe 2 : informations sur le projet de création du service de néonatalogie	page 6
Annexe 3 : extraits de l'entretien avec les représentants du personnel	page 7
Annexe 4 : fiche-métier d'un infirmier diplômé d'État en service de néonatalogie	page 8
Annexe 5 : proposition de formations.....	pages 9 à 13
Annexe 6 : informations complémentaires sur les coûts de formation	page 14
Annexe A : plan de financement (en €) (à rendre avec la copie)	page 15

DOSSIER 1 : COMPLÉTUDE DU DOSSIER D'APPEL À PROJET

Parmi les documents à produire pour constituer le dossier à déposer auprès de l'ARS, la clinique doit fournir un plan de financement prévisionnel sur 3 ans. Parallèlement, ce plan de financement doit lui permettre de savoir comment il est possible de financer ce projet. Madame Payet s'est tournée vers l'emprunt comme unique source de financement du projet. Elle a réussi à négocier auprès de la banque un emprunt d'un montant de 1 300 000 €. Cependant, elle souhaite que vous la conseilliez avant de répondre à l'appel à projet.

À partir des annexes 1 et 2 :

- 1.1. Déterminez le montant restant à financer pour réaliser cet investissement.
- 1.2. Précisez à madame Payet les sources de financement envisageables, autres que l'emprunt, pour réaliser cet investissement.
- 1.3. Déterminez le chiffre d'affaires prévisionnel pour 2020, 2021 et 2022. Présentez vos calculs sous forme de tableau.
- 1.4. Complétez le plan de financement de l'**annexe A (à rendre avec la copie)**, en intégrant toutes les sources de financement.
- 1.5. Présentez à madame Payet votre analyse de l'évolution de la trésorerie.

DOSSIER 2 : RÉPONSE DE L'ARS À LA CANDIDATURE

L'ARS a retenu la candidature de la clinique Sainte-Clotilde qui ouvrira le service de néonatalogie dès janvier 2020.

Il a été décidé en Conseil d'Administration la réalisation rapide de travaux nécessaires pour agrandir la maternité afin de recevoir le service de néonatalogie. Les services de maternité et de néonatalogie seront associés pour créer un nouveau Pôle Mère-Enfant dirigé par madame Payet (responsable de la gestion financière et humaine).

L'ARS a émis une exigence particulière : sur les 6 infirmiers engagés dans le nouveau service, 3 devront être issus du recrutement externe et 3 transférés des services déjà existants.

Les représentants du personnel ont été informés de cette exigence. Ils émettent des réserves sur les conditions de transfert des infirmiers et demandent à être reçus en urgence par madame Payet.

Cette dernière étant absente, elle vous demande de les recevoir (annexe 3).

- 2.1. À l'aide de l'annexe 3, réalisez une note de synthèse à l'attention de madame Payet lui expliquant leurs éléments de revendication.
- 2.2. Indiquez si le blocus, que les représentants du personnel menacent d'entamer, est licite. Justifiez votre réponse.

Les représentants du personnel sont conscients que la décision prise par l'ARS sur les moyens de recrutement interne n'est pas modifiable pour l'année 2020. Ils sont donc prêts à faire des compromis mais souhaitent négocier d'autres éléments.

- 2.3. Au regard des revendications des représentants du personnel (annexe 3), proposez des solutions pour rassurer le personnel transféré.
- 2.4. À l'aide de l'annexe 4 et en tenant compte des solutions proposées à la question précédente, réalisez l'offre d'emploi interne qui sera diffusée dans les pôles d'activité.
- 2.5. Proposez trois moyens de diffusion de votre annonce. Justifiez-les.

DOSSIER 3 : ORGANISATION DU SERVICE DE NÉONATOLOGIE

L'ARS, selon les dispositions de l'appel à projet, spécifie les qualifications des infirmiers :

- 5 IDE (infirmiers diplômés d'État) généralistes doivent être formés à la prise en charge de prématurés ou bébés souffrant de pathologie ;
- 1 IPDE (infirmière puéricultrice diplômée d'État).

Les IDE actuellement en place dans l'établissement sont tous généralistes et n'ont pas de spécialisation dans la prise en charge de prématurés. Le Conseil d'Administration met un point d'honneur à fidéliser et à accompagner son personnel. C'est pourquoi sa politique de gestion des ressources humaines favorise la formation et la promotion interne. Les 3 IDE qui seront transférés vont devoir s'adapter à leur nouveau poste et l'un d'entre eux sera formé à la fonction d'IPDE.

Madame Payet et vous-même vous êtes répartis les tâches : elle pilote la formation pour la future IPDE et vous avez recherché les formations à destination des 2 IDE généralistes (à temps plein).

Un budget maximum de 2 500 euros vous a été fixé pour la formation des 2 IDE généralistes. Cependant, madame Payet s'interroge quant aux dispositifs à mettre en place par le service des ressources humaines pour chacune des deux formations.

- 3.1. À l'aide de l'annexe 5 et de vos connaissances, précisez les dispositifs de formation qui peuvent être mis en place pour les 3 IDE transférés. Justifiez votre réponse.
- 3.2. À l'aide des annexes 5 et 6, calculez le coût des quatre formations que vous avez trouvées pour les IDE généralistes.
- 3.3. Dans un tableau, comparez les quatre formations proposées.
- 3.4. Concluez sur la formation à retenir en justifiant votre choix.



APPEL À PROJET

CREATION D'UN SERVICE DE NÉONATOLOGIE DE 6 PLACES SUR LE DÉPARTEMENT DE L'ÎLE DE LA RÉUNION

L'enquête de territoire a permis de déceler la nécessité d'ouvrir un service de néonatalogie sur le département afin d'améliorer le maillage existant sur l'île.

L'objectif est de répondre aux besoins des jeunes enfants nés avant 33 semaines d'aménorrhées ou ayant besoin de soins plus importants.

(...)
Extrait 1 du cahier des charges, joint en annexe :
Nombre d'ETP (équivalent temps plein) :
Personnel infirmier : 5 infirmiers diplômés d'État
1 infirmière puéricultrice

(...)
Extrait 2 du cahier des charges, joint en annexe :
une subvention sera accordée à l'établissement retenu. Le montant reste à déterminer.

Date limite de dépôt du projet : 20 mai 2019, jusqu'à 16 h en cas de dépôt sur place / le cachet de la Poste faisant foi en cas d'envoi postal (Validation au 28/06/2019).

ARS Océan Indien : 2 bis avenue Georges Brassens, CS 61002
97743 Saint Denis Cedex 9

Annexe 2 : informations sur le projet de création du service de néonatalogie

Informations transmises par le service financier de la clinique :

- Tarif journalier prévisionnel : **510,00 €**



Par simplification, on comptera **360 jours par an**

Le nouveau service de néonatalogie comprendra **6 places**

Informations transmises par le Conseil d'Administration :

- **Taux d'occupation prévisionnel annuel :**

Années	2020	2021	2022
Taux	65 %	75 %	80 %

- **Charges d'exploitation annuelles prévisionnelles (charges de personnel comprises) :** 532 000 €.
- **Montant de l'investissement** pour travaux d'agrandissement (prévus en 2019) : 2 000 000 €, financé en partie par l'emprunt.
- **Emprunt prévisionnel** pour financer en partie les travaux à engager en 2019
 - ✓ Montant emprunté en 2019 : 1 300 000 € (montant maximum négociable auprès de la banque).
 - ✓ Remboursement sur 10 ans par annuités constantes à partir de 2020 de 152 400 €.

Annexe 3 : extraits de l'entretien avec les représentants du personnel

Mais, en fait, il n'y a que 3 embauches !
Les 3 autres infirmiers
seront issus d'autres services ?
Et les autres services tourneront
avec du personnel en moins... !
Vous allez mettre en péril les autres
services...
Évidemment, l'ARS est d'accord...
ça ne leur coûte pas cher !

Ce nouveau service est
totalement à construire,
cela demande beaucoup
d'investissement des
salariés !
Et pour le même salaire
encore...

Nous exigeons le
recrutement de 6 infirmiers,
sinon nous bloquerons les
travaux d'agrandissement !

Nous n'avons pas peur de
demander au personnel de
venir faire un blocus pour
interdire aux entreprises
d'intervenir sur le chantier
et d'interdire l'accès à la
maternité !!

C'est pas normal
6 infirmiers seulement
pour faire tourner 24h/24
un service de néonatalogie !
Même s'il n'y a que 6 lits,
ce n'est pas suffisant...

De simples infirmières vont s'occuper des
prématurés ? Ce service demande
davantage de qualifications !!

D'ailleurs, on a recueilli les premières
impressions des infirmiers de différents
services : personne ne souhaite pour le
moment postuler. Il y a trop de
contraintes, trop d'inconnus. Les
infirmiers ne connaissent pas ce public
là : ils ont peur de ne pas savoir s'y
prendre.

Ce qui est une bonne chose,
C'est que les IDE attendus
sont à temps plein, et en CDI,
et le resteront...

L'INFIRMIER EN NEONATOLOGIE

Notre personnel infirmier est présent auprès de votre enfant tout au long de l'hospitalisation. Il remplit deux rôles principaux:

- ▶ Un rôle propre: les infirmiers sont responsables de la prise en charge globale de votre enfant. Identifier ses besoins, poser un diagnostic infirmier, formuler des objectifs les infirmiers prodiguer font partie de leurs missions.
- ▶ Un rôle de délégation: les infirmier-ère-s dispensent les interventions prescrites par les médecins.

L'équipe infirmière est également là pour vous soutenir et répondre à vos questions concernant les soins donnés à votre enfant.

Certains infirmiers se spécialisent pour fournir des prestations particulières. Vous rencontrerez par exemple:

- ▶ **Les infirmiers certifiés en soins aux nouveau-nés à risque:**
Ils ou elles assurent, grâce à une formation post-grade centrée sur les situations à risque, et par la consolidation de leur posture professionnelle, les soins aux nouveau-nés prématurés ou à terme en situation d'urgence, d'instabilité et de vulnérabilité. Leur pratique vise à l'amélioration de la qualité des soins avec une rigueur et une réflexivité centrées sur la compréhension et l'intégration des caractéristiques et des besoins particuliers des nouveau-nés à risque et de leur famille/entourage, et à assurer le suivi de ces enfants jusqu'à leur intégration dans leur milieu familial.

- ▶ **Les infirmiers certifiés en soins Intensifs:**

Ils ou elles dispensent des soins infirmiers qui se déroulent souvent dans l'urgence auprès de patients dont l'état de santé présente des changements rapides et susceptibles de mettre leur vie en danger. Leur intervention nécessite une maîtrise particulière des dispositifs médico-techniques complexes, des mesures d'analyse des fonctions vitales et de toutes les interventions spécifiques aux soins intensifs. Ils/elles apportent également leur soutien aux familles.

Source : Onisep

Formation pour l'IPDE

Trouvée par madame Payet

Formation pour devenir infirmière puéricultrice

La formation centrée sur la santé de l'enfant permet l'acquisition de connaissances approfondies sur le développement de l'enfant et son environnement, sur ses besoins singuliers et la façon d'y répondre.

En application de l'arrêté du 13 août 1947 modifié en juillet 1983, décembre 1990 et octobre 1996, la formation s'effectue en 1500 heures dont :

- 650 heures d'enseignement théorique et pratique à l'école ;
- 710 heures d'enseignement clinique (stage) ;
- 140 heures de travaux dirigés et d'évaluation.

La formation peut s'organiser sur 12 ou 24 mois.

Objectifs de la formation

La finalité de la formation est la préparation aux fonctions de puéricultrice, à savoir :

- assurer et/ou faire assurer les soins de santé à donner pendant l'enfance, que l'enfant vive en famille ou en structure d'accueil, ou temporairement en secteur hospitalier ;
- contribuer à promouvoir la santé de l'enfant par des actions de prévention, d'éducation et de recherche auprès de parents, d'enfants, d'autres élèves en formation et de professionnels concernés par l'enfance ;
- participer à l'administration d'un service ou d'une institution d'enfants, en se situant dans son statut de puéricultrice au sein d'une équipe pluri-professionnelle.

Formation diplômante

Pour exercer le métier de puéricultrice, il faut être titulaire du DEP (diplôme d'État de puériculture).

Pour l'obtenir, il faut posséder le diplôme d'État d'infirmier ou de sage-femme et réussir un concours d'admission dans une école de puériculture.

Le diplôme est actuellement reconnu à bac + 4.

Formations pour les IDE
Trouvées par vous même

FORMATION 1



LES ADOLESCENTS HOSPITALISÉS EN PÉDIATRIE

Durée : 42 heures – 6 jours | Type : sur votre site

PUBLIC VISÉ : SOIGNANT

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Enrichir ses connaissances sur le développement bio-psycho-social de l'adolescent.
Repérer les comportements liés aux problèmes ou pathologies rencontrés.
Être à l'écoute de l'adolescent.
Définir les limites des droits de l'adolescent et des devoirs des soignants.
Répondre par des soins adaptés et personnalisés.

PROGRAMME

- L'adolescence, un âge de la vie.
- La consultation des adolescents.
- Puberté – Sexualité.
- Les conduites addictives chez l'adolescent.
- Les troubles scolaires de l'adolescent.
- La prise en charge des anorexiques.
- Adolescence et handicaps sensoriels.
- La tentative de suicide.
- L'autorité parentale et les droits des mineurs.

TARIF / STAGIAIRE : 1100 €

BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social		Session 2019
U3 – Gestion	Code : SPE3GE	Page 10 / 15

FORMATION 2



FORMATION EN SOINS DE DÉVELOPPEMENT NÉONATAL

Durée : 21 heures – 3 jours | Type : sur votre site

PUBLIC VISÉ

- Médecin
- Sages-femmes
- IDE
- Puéricultrice
- Cadre de santé
- Auxiliaire de puériculture
- Psychologue
- Kinésithérapeutes
- Autres personnels intervenant auprès d'enfants prématurés...

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

- Connaître le fonctionnement des unités de réanimation et le rôle de chaque membre de l'équipe de travail en inter-professionnalité.
- Identifier les différents comportements de stress et de bien-être de l'enfant prématuré.
- Acquérir les principales notions théoriques et pratiques de soins de développement.
- Approcher le concept d'observation et de soins individualisés à l'enfant prématuré.

PROGRAMME

- Épidémiologie et devenir des enfants nés prématurément.
- Développement cérébral : neuro-moteur, sensoriel, cognitif et comportemental.
- Facteurs impactant le développement au niveau médical et environnemental.
- Environnement sensoriel et parental du nouveau-né prématuré, notions d'attachement et parentalité.
- Soins de développement : stratégies environnementales, stratégies comportementales (postures, manipulations et séquences de soins, rythmes de l'enfant), accueil et place des parents, de la famille.
- Exemple d'un programme scientifiquement éprouvé : le NIDCAP (programme néonatal individualisé d'évaluation et de soins de développement) approche théorique et pratique.
- Sommeil de l'enfant prématuré.
- Douleur du nouveau-né.

TARIF / STAGIAIRE: 660 €

BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social		Session 2019
U3 – Gestion	Code : SPE3GE	Page 11 / 15

FORMATION 3



Rôle de l'auxiliaire de puériculture et de l'aide-soignant dans la prise en charge du nouveau-né

Objectifs

- Comprendre les bases simplifiées de l'adaptation à la vie extra-utérine.
- Bien connaître le matériel afin d'assister au mieux la sage-femme ou le pédiatre.
- Aider à la prise en charge du nouveau-né sain ou du nouveau-né malade.
- Être capable de repérer toute anomalie chez le nouveau-né.
- Savoir accompagner et conseiller les parents.

Programme

- Introduction à la néonatalogie et organisation des soins périnataux.
- Adaptation à la vie extra-utérine.
- Matériel d'urgence et de surveillance.
- Accueil du nouveau-né normal et surveillance lors des deux premières heures.
- Réanimation en salle de naissance : rôle de l'auxiliaire de puériculture et de l'aide-soignante.
- Surveillance du nouveau-né en suites de couches – repérer les signes d'alerte.
- Confort du nouveau-né et prise en charge de la douleur.
- Conseils en puériculture : change, bains, soins de la peau, biberon, sommeil...
- Prévention : mort inexplicquée du nourrisson ; pleurs et bébé secoué ; bronchiolite, accidents domestiques.
- Préparation de la sortie.

Ateliers pratiques

- Manipuler et installer le nouveau-né (mannequin).
- Préparer et manipuler le matériel.
- Assister le pédiatre en simulation de réanimation sur mannequin.

Lieu :
Sur votre site

Durée :
2 jours (14 heures)

Tarif :
570 € / stagiaire

Public concerné :
Auxiliaire de puériculture et aide-soignant exerçant en maternité et en néonatalogie

Cette formation peut être réalisée sur une journée consacrée à l'urgence.

BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social		Session 2019
U3 – Gestion	Code : SPE3GE	Page 12 / 15

FORMATION 4



Formation "Simulation aux gestes d'urgences en néonatalogie" à Saint Pierre (à 84 km de Ste Clotilde)

Public visé

Infirmières, puéricultrices, aides-soignantes, auxiliaires de puériculture.

Objectifs

Compétences visées

- Reconnaître un malaise en néonatalogie.
- Évaluer la gravité de la situation.
- Reconnaître la nécessité de ventiler et conduire correctement la ventilation au masque.
- Reconnaître la nécessité de compressions thoraciques et les réaliser de manière adéquate.
- Avoir l'attitude adaptée à ses aptitudes et savoir appeler à l'aide.

Responsable pédagogique

Dr F. Beringue, pédiatre néonatalogue à Hôpital NECKER – Assistance Publique/Hôpitaux de Paris

Programme et méthode

Cette formation comprend des rappels théoriques, des ateliers de gestes techniques et des scénarios reproduisant des situations cliniques fréquentes nécessitant l'organisation et la mise en œuvre des premiers gestes d'urgence en néonatalogie notamment la prise en charge cardio-respiratoire, le diagnostic infirmier et la prise en charge infirmière, l'anticipation et la préparation des besoins médicaux.

Moyens pédagogiques et techniques

La formation a lieu dans un centre de simulation en santé.

Durée : 1 journée - Horaires : 9 h – 17 h (7 heures de formation)

Tarif/stagiaire : 400 €, déjeuner compris.

BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social		Session 2019
U3 – Gestion	Code : SPE3GE	Page 13 / 15

Salaire brut mensuel
moyen des infirmiers
diplômés d'État, à
temps plein : 2 300 €

Charges patronales :
taux de 43%

Note aux personnels

Forfaits liés aux formations des personnels

Défraiements possibles liés aux formations professionnelles.

Forfait Déplacements

Remboursement de 2,10 euros/km/voiture.

Dans le cadre de son engagement éco-responsable, la clinique vous demande de privilégier le covoiturage pour tout déplacement de 4 stagiaires par voiture (maximum).

Forfait Hébergement

Remboursement de 45 euros/nuit/stagiaire (petit déjeuner compris).

Annexe A : plan de financement (en €) (à rendre et à agraffer avec la copie)

Années	2019	2020	2021	2022
Trésorerie de début de période	0			
Encaissements				
Total ressources				
Décaissements				
Total décaissements				
Trésorerie de fin de période				